

Notice explicative 2023 pour le dépôt de demandes de financement pour les projets dans le domaine de la formation au sein d'Eucor – Le Campus européen

1

Le soutien Seed Money pour les projets dans le domaine de la formation au sein d'Eucor – Le Campus européen est un financement initial destiné aux projets scientifiques et pédagogiques transfrontaliers. Il vise à soutenir des projets innovants ayant un effet positif durable sur la qualité de l'offre de formation transfrontalière au sein du Campus européen.

Les projets doivent être conçus pour avoir un impact positif à long terme et les méthodes pédagogiques utilisées et doivent pouvoir s'appliquer à d'autres cursus/disciplines au sein d'Eucor – Le Campus européen (projet pilote).

Le consortium du projet doit prévoir un partenariat actif entre les personnels d'au moins deux universités et d'au moins deux pays d'Eucor – Le Campus européen. La candidature de consortiums de projets tripartites est souhaitée. **Le financement maximal de 60 000 euros ne pourra être attribué qu'à un projet regroupant au moins trois universités membres.**

La demande doit être déposée par le porteur de projet sous forme électronique (formulaire en ligne) auprès du secrétariat du GECT Eucor – Le Campus européen **au plus tard le 7 septembre 2023 à 17h00 (heure de Bruxelles).**

La demande peut être rédigée de manière bilingue (allemand et français) ou uniquement en anglais. La description exhaustive du projet ne doit pas excéder 10 000 signes espaces inclus.

1) Structure du formulaire en ligne

a) Catégorie de financement

Soutien Seed Money pour les projets dans le domaine de la formation au sein du GECT Eucor – Le Campus européen. Attention : une classification incorrecte est susceptible d'entraîner une évaluation par la mauvaise commission.

b) Titre abrégé du projet

c) Consortium de projet

(1) Porteur de projet

Nom, université de rattachement au sein du Campus européen, composante, courriel, numéro de téléphone, adresse postale et, en cas d'emploi à durée limitée, date de fin de contrat.

(2) *Partenaire(s) du projet au sein du GECT Eucor – Le Campus européen*

Nom, université de rattachement au sein du Campus européen, composante, courriel, numéro de téléphone et, en cas d'emploi à durée limitée, date de fin de contrat. Merci de préciser pour chaque partenaire si une partie du financement lui sera attribuée.

(3) *Partenaires associés au projet*

Ne bénéficiant pas de soutien financier.

d) Discipline

À déterminer selon la nomenclature de l'UNESCO, [International Standard Classification of Education](#) (ISCED), niveau « Narrow field ».

e) Durée du soutien demandé (maximum 24 mois)

Dates de début et de fin du projet (format : jj/mm/aaaa).

f) Brève synthèse du projet en anglais (abstract)

La synthèse doit être rédigée **dans un langage accessible aux non-spécialistes**. Jusqu'à 1 500 caractères.

g) Financement sollicité

Indication du montant total et explication succincte justifiant la somme sollicitée vis-à-vis des ressources mises à disposition par les partenaires (équipement, locaux, personnel).

h) Annexes

Les annexes sont à regrouper en un seul document au format PDF.

(1) *Description exhaustive du projet (jusqu'à 10 000 caractères par langue).*

- Objectifs du projet et résultats attendus ;
- actions préparatoires au projet et coopérations déjà existantes entre les partenaires (rencontres, publications, autres projets communs, financements-tiers acquis pour le projet, etc.) ;
- calendrier et plan de travail du projet : méthode, objectifs, répartition du travail prévue au sein du consortium de projet (*workpackages*), informations sur la coopération prévue avec les services universitaires des universités membres ;
- ressources disponibles (équipements, locaux, personnel) ;
- effet à long terme du projet sur les programmes d'enseignement transfrontaliers au sein du Campus européen ;
- financement tiers sollicité après la période d'amorçage ;

- contribution aux objectifs d'Eucor – Le Campus européen ;
- pour les projets ayant l'objectif de développer de nouvelles formations ou la modification substantielle de formations existantes :
 - présentation des besoins des universités partenaires (par exemple déterminés par des enquêtes et/ou des études de marché),
 - présentation de la viabilité du parcours prévu en termes financiers et de ressources humaines.

(2) Illustrations et graphiques faisant partie de la demande

(3) Curriculum vitae incluant les 5 publications les plus importantes de tous les membres du consortium (1 page max. par personne)

(4) Pour les projets ayant pour objectif d'élaborer de nouveaux cursus de formation ou de modifier considérablement des cursus de formation existants : déclaration de consentement des services compétents des universités partenaires du projet (signée, par exemple, par le/la doyen/doyenne de la faculté)

(5) Budget prévisionnel

Budget prévisionnel détaillé pour toute la durée du projet, réparti par types de dépenses et par université membre, comme dans le modèle ci-dessous.

| Universität 1 (z.B. Universität Basel) | | | |
|---|----------------------------|-----------------------|--------------|
| Personalmittel | | | |
| Position | Arbeitgeberbrutto pro Jahr | Anzahl Personenmonate | Gesamtbetrag |
| z.B.. Assistentin / Assistent | | | |
| z.B. Technikerin / Techniker | | | |
| z.B.. Hilfsassistentin / Hilfsassistent | | | |
| Summe Personalkosten | | | |
| Sachmittel | | | |
| | | | |
| Verbrauchsmaterial | | | |
| Externe Expertise & Dienstleistungen | | | |
| Reisekosten | | | |
| Summe Sachmittel | | | |
| Gesamtsumme | | | |

| Université 2 (p. ex. UHA) | | | |
|--|--------------------------------|--------------------------|-------------|
| Frais de personnel | | | |
| Type de poste | Coût total employeur par année | Nombre de personnes-mois | Montant TTC |
| P. ex. collaborateur scientifique, post-doctorant, doctorant | | | |
| P. ex. technicien | | | |
| P. ex. étudiant vacataire | | | |
| Total frais de personnel | | | |
| Coûts matériels | | | |
| | | | |
| Frais de fonctionnement et frais de consommables | | | |
| Frais de recours à des compétences et services externes | | | |
| Frais de mission | | | |
| Total | | | |
| Montant total | | | |

| Université 3 (z.B. Karlsruher Institut für Technologie) | | | |
|---|----------------------------|-----------------------|--------------|
| Personalmittel | | | |
| Position | Arbeitgeberbrutto pro Jahr | Anzahl Personenmonate | Gesamtbetrag |
| z.B.. Assistentin / Assistent | | | |
| z.B. Technikerin / Techniker | | | |
| z.B.. Hilfsassistentin / Hilfsassistent | | | |
| Summe Personalkosten | | | |
| Sachmittel | | | |
| | | | |
| Verbrauchsmaterial | | | |
| Externe Expertise & Dienstleistungen | | | |
| Reisekosten | | | |
| Summe Sachmittel | | | |
| Gesamtsumme | | | |

2) Principes de justification des dépenses

Dans le cadre du soutien financier attribué, des fonds sont mis à disposition des projets pour la couverture de dépenses directement imputables à ces mêmes projets.

Le GECT Eucor – Le Campus européen attribue un montant global pour le projet. La somme est versée au démarrage du projet aux partenaires impliqués selon le budget prévisionnel et après réception des appels de fonds correspondants. Un transfert de crédits entre deux universités partenaires pendant la période du projet n'est pas possible.

Le montant accordé et la durée du projet sont inscrits dans la notification d'attribution. Le budget accordé au projet n'est disponible que jusqu'à la fin de la période du projet.

Les fonds non dépensés sont à rembourser au GECT Eucor – Le Campus européen au plus tard six mois après sollicitation suite au contrôle des justificatifs d'utilisation des fonds.

Ce rapport sur l'utilisation du budget du projet clos doit être présenté au GECT Eucor – Le Campus européen au plus tard six mois après la fin du projet. Un formulaire sera à compléter.

Les règles d'éligibilité des dépenses sont détaillées dans le règlement général d'utilisation, envoyé avec la notification d'attribution. En acceptant les fonds accordés, le porteur de projet s'engage à respecter ledit règlement.

Dans les 12 mois suivant la fin de leur projet, les bénéficiaires présenteront à l'Assemblée du GECT Eucor – Le Campus européen un rapport succinct sur le projet, dans lequel ils exposeront les résultats obtenus par le projet.

3) Communication

Les projets lauréats recevront le label « Eucor – Le Campus européen ». Les bénéficiaires s'engagent à utiliser ce label pour leurs actions d'information et de communication, ainsi qu'à faire figurer la mention suivante en cas de publication :

« Dieses Projekt wurde durch Seed Money von Eucor – The European Campus gefördert / This Project has been funded by the Seed Money programme of Eucor – The European Campus / Ce projet a bénéficié du dispositif de soutien financier Seed Money d'Eucor – Le Campus européen. »